

7

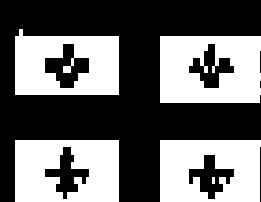
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5191

la FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE

020801
8497001

Québec 

INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5191

Remerciements

La production du présent document a été rendue possible grâce à de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Intervention en sécurité incendie*.

Équipe de réalisation

Coordination pour le Ministère

Jean-Paul Bergeron
Responsable du secteur de formation
Bâtiment et travaux publics

Conception et rédaction

Raymond Allard
Rémi Arsenault
Michel Cicioli
Daniel Courtemanche
Gilles Courtemanche
Alain Forget
Serge Gagnon
Yvon Robert
André Smith
Michel Vinet

Coordination pour la Commission scolaire Chomedey de Laval

Marcel Brisson

Soutien technique

Pierre Cloutier
Conseiller technique en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la
Division des services linguistiques du Ministère

Éditique

Céline Guimont
Carole Quenneville

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5191

Le programme *Intervention en
sécurité incendie*, conduisant
au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de

POMPIÈRE ET POMPIER

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Le présent programme d'études *Intervention en sécurité incendie* est édicté en vertu de l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3).

Il a été soumis aux comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* (L.R.Q., c. C-60).

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2 BUTS DE LA FORMATION	9
3 COMPÉTENCES VISÉES	11
4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	21
MODULE 2 : NOTIONS RELATIVES À L'EXTINCTION D'INCENDIES	25
MODULE 3 : APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES	29
MODULE 4 : NOTIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS	33
MODULE 5 : MATÉRIEL D'INTERVENTION	37
MODULE 6 : MATÉRIEL D'INTERVENTION RELATIF À L'EAU	41
MODULE 7 : TECHNIQUES DE VENTILATION	47
MODULE 8 : PROCESSUS D'INTERVENTION POUR UN BÂTIMENT DE FAIBLE HAUTEUR	51
MODULE 9 : INTERVENTION EN PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES	55
MODULE 10 : MÉTIER ET FORMATION	59
MODULE 11 : SOINS D'URGENCE	63
MODULE 12 : TECHNIQUES DE DÉBLAIS, DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE	67
MODULE 13 : RELATIONS HUMAINES EN MILIEU DE TRAVAIL	71
MODULE 14 : TECHNIQUES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE	75
MODULE 15 : VÉHICULES D'ÉLÉVATION	81

MODULE 16 :	SYSTÈMES DE COMMUNICATION	85
MODULE 17 :	UTILISATION DE LOGICIELS	89
MODULE 18 :	INTERVENTION DANS LE CAS D'INCENDIE DE BÂTIMENT EN HAUTEUR	93
MODULE 19 :	TECHNIQUES D'INTERVENTION DANS LE CAS D'INCENDIES DIVERS	97
MODULE 20 :	PSYCHOLOGIE EN SITUATION D'INTERVENTION	101
MODULE 21 :	SAUVETAGES DIVERS	105
MODULE 22 :	INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES EN PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES	109
MODULE 23 :	SAUVETAGES SUR DES PLANS D'EAU	115
MODULE 24 :	INCENDIES ET ACCIDENTS DE VÉHICULES	119
MODULE 25 :	COLLECTE DE DONNÉES POUR UN PLAN D'INTERVENTION	123
MODULE 26 :	ACTIVITÉS PRÉVENTIVES	127
MODULE 27 :	INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL	131

Tableaux

TABLEAU I :	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II :	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Intervention en sécurité incendie* a été conçu suivant un cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1185 heures; de ce nombre, 600 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 585 heures à l'acquisition de

compétences plus larges. Le programme est divisé en 27 modules dont la durée varie de 15 à 90 heures (multiple de 15). Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du programme de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième traite des compétences visées et le quatrième, des objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socioaffectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psycho-sensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à faire acquérir par l'élève. Ils servent à orienter et à regrouper les objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en des termes adaptés à la pratique de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation.

Module (module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 27
Durée en heures : 1185
Valeur en unités : 79

Intervention en sécurité incendie
Code du programme : 5191

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
437011	1. Santé et sécurité au travail	15	1
437023	2. Notions relatives à l'extinction d'incendies	45	3
437032	3. Appareils respiratoires autonomes	30	2
437042	4. Notions relatives aux bâtiments	30	2
437053	5. Matériel d'intervention	45	3
437066	6. Matériel d'intervention relatif à l'eau	90	6
437073	7. Techniques de ventilation	45	3
437083	8. Processus d'intervention pour un bâtiment de faible hauteur	45	3
437092	9. Intervention en présence de matières dangereuses	30	2
437101	10. Métier et formation	15	1
437113	11. Soins d'urgence	45	3
437122	12. Techniques de déblais, de protection et de surveillance	30	2
437132	13. Relations humaines en milieu de travail—	30	2
437145	14. Techniques de conditionnement physique—	75	5
437153	15. Véhicules d'élévation	45	3
437161	16. Systèmes de communication—	15	1
437172	17. Utilisation de logiciels	30	2
437182	18. Intervention dans le cas d'incendie de bâtiment en hauteur	30	2
437194	19. Techniques d'intervention dans le cas d'incendies divers	60	4
437202	20. Psychologie en situation d'intervention	30	2
437215	21. Sauvetages divers	75	5
437225	22. Interventions spécialisés en présence de matières dangereuses	75	5
437232	23. Sauvetages sur des plans d'eau	30	2
437244	24. Incendies et accidents de véhicules	60	4
437252	25. Collecte de données pour un plan d'intervention	30	2
437265	26. Activités préventives	75	5
437274	27. Intégration au milieu de travail	60	4

TABEAU I

* Quinze heures valent une unité.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Intervention en sécurité incendie*.

DIRECTION DES COLLEGE
D'ÉTUDES
D'ÉTÉ
D'ÉTÉ
D'ÉTÉ

2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Intervention en sécurité incendie* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont les suivants.

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- Lui permettre d'effectuer correctement et avec une performance acceptable, au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités des pompières et des pompiers;
- lui permettre d'évoluer convenablement dans le cadre de son travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui rendent possibles des choix judicieux au moment de l'exécution des tâches;
 - le développement du souci de communiquer efficacement avec ses supérieures ou ses supérieurs, ses collègues et les victimes;
 - l'habitude d'une préoccupation constante au regard de la santé et de la sécurité au travail;
 - le renforcement des habitudes d'attention et de vitesse dans l'exécution de différentes interventions;
 - le renforcement des habitudes d'ordre et de propreté.

Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Lui permettre de développer son sens des responsabilités et le goût de la réussite;
- lui permettre de développer la recherche de l'efficacité et de l'excellence;
- lui permettre d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline;
- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux différentes tâches effectuées par les pompières et les pompiers.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- Lui permettre d'acquérir une solide formation de base;
- lui permettre de développer des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
- lui permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- Lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse et travailleur;
- lui faire connaître le marché du travail des pompières et des pompiers.

3 COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées en *Intervention en sécurité incendie* sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales sont associées à des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières visent des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les principales étapes de l'exécution des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une

relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (O) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique retenue pour la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

TABLEAU II

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE			OBJETIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)								COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)													TOTAUX																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
					Prendre connaissance de la nature de l'appel d'urgence	Se diriger au lieu d'intervention	Prendre connaissance des directives ou du travail à faire	Organiser son travail	Effectuer l'intervention	Remettre l'équipement, l'outillage ou les véhicules en état	Participer à l'évaluation de l'intervention	Consigner l'information ou faire un rapport	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité	Appliquer des notions relatives à l'extinction d'incendies	Utiliser des appareils respiratoires autonomes	Appliquer des notions relatives aux bâtiments	Utiliser du matériel d'intervention	Utiliser du matériel d'intervention relatif à l'eau	Dispenser des soins d'urgence	Appliquer des techniques de déblaiement de protection et de surveillance	Appliquer des notions relatives aux relations humaines en milieu de travail	Appliquer des techniques de conditionnement physique	Utiliser des véhicules d'évaluation	Utiliser des systèmes de communication	Utiliser des logiciels			Appliquer des notions de psychologie dans des situations d'intervention	Recueillir des données pour un plan d'intervention																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
NUMÉROS		NUMÉROS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			

T: Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

BLOCS
 1
 2

Entre les compétences particulières et le processus
 Entre les compétences générales et les compétences particulières

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Intervention en sécurité incendie* sont présentés ci-dessous. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liés à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'intégration au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation.
- S'intégrer au milieu de travail.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'application des notions et des techniques essentielles à l'exercice du métier

- Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité.
- Appliquer des notions relatives à l'extinction d'incendies.
- Utiliser des appareils respiratoires autonomes.
- Appliquer des notions relatives aux bâtiments.
- Utiliser du matériel d'intervention.
- Utiliser du matériel d'intervention relatif à l'eau.
- Dispenser des soins d'urgence.
- Appliquer des techniques de déblais, de protection et de surveillance.
- Appliquer des notions relatives aux relations humaines en milieu de travail.
- Appliquer des techniques de conditionnement physique.

- Utiliser des véhicules d'élévation.
- Utiliser des systèmes de communication.
- Utiliser des logiciels.
- Appliquer des notions de psychologie dans des situations d'intervention.
- Recueillir des données pour un plan d'intervention.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'exécution des tâches d'intervention

- Appliquer des techniques de ventilation.
- Appliquer un processus d'intervention pour un bâtiment de faible hauteur.
- Appliquer les étapes d'un processus d'intervention en présence de matières dangereuses.
- Intervenir en cas d'incendie dans un bâtiment en hauteur.
- Appliquer des techniques d'intervention dans le cas d'incendies divers.
- Effectuer un sauvetage dans diverses situations.
- Effectuer des interventions spécialisées en présence de matières dangereuses.
- Effectuer des sauvetages sur des plans d'eau.
- Intervenir dans des cas d'incendies et d'accidents de véhicules.

Faire acquérir à l'élève la compétence nécessaire à l'exécution des tâches de prévention

- Effectuer des activités préventives.

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées, conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un programme intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation de sanction des études. Ils sont définis en fonction de comportements ou de situations et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- Un objectif défini en fonction d'un comportement est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- Un objectif défini en fonction d'une situation est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées au plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux qui sont *nécessaires* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières donnent une vue d'ensemble de l'objectif.

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève durant l'épreuve permettant de vérifier s'il ou elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension claire de l'objectif.

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend six composantes.

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'autoévaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code : 437011

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se sensibiliser à l'importance des règles de santé et de sécurité dans le travail des pompières et pompiers.
- Distinguer les risques associés au travail des pompières et pompiers et les règles de santé et de sécurité qu'il convient d'appliquer en fonction de ces risques.
- Établir une synthèse des règles de santé et de sécurité à appliquer en fonction des diverses étapes du processus de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation à l'importance des règles de santé et de sécurité dans le travail des pompières et pompiers

- À partir de statistiques relatives aux accidents impliquant des pompières et pompiers, participer à des activités permettant de cerner :
 - l'importance du nombre d'accidents;
 - les principales causes d'accidents;
 - les conséquences des accidents.
- Prendre connaissance des principales dispositions relatives à l'organisation de la santé et de la sécurité au travail pour les pompières et pompiers (lois, règlements, droits et responsabilités, programmes, formalités).
- Discuter des avantages de la prévention et des principaux moyens de s'engager en santé et sécurité au travail.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)

PHASE 2 : Information sur les risques associés au travail des pompières et pompiers et sur les règles de santé et de sécurité qu'il convient d'appliquer en fonction de ces risques

- Participer à des activités permettant de reconnaître ou de repérer la présence de matières dangereuses sur une scène d'intervention.
- Prendre connaissance des risques et des moyens de prévention associés à chacune des étapes d'un processus d'intervention d'urgence.
- Prendre connaissance des risques et des moyens de prévention associés aux interventions effectuées à proximité de conducteurs électriques.
- Prendre connaissance des caractéristiques et des normes d'entretien relatives à la tenue intégrale de la pompière et du pompier.
- Discuter des caractéristiques et des limites des divers moyens de protection disponibles.

PHASE 3 : Synthèse des règles de santé et de sécurité à appliquer en fonction des diverses étapes du processus de travail

- Associer les règles de santé et de sécurité à appliquer aux risques associés aux diverses situations d'intervention et aux étapes du processus de travail.
- Produire un tableau synthèse des règles de santé et de sécurité à appliquer pour chacune des étapes du processus de travail.
- Discuter des correctifs à apporter pour améliorer la synthèse présentée.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : lois, règlements, guides, statistiques sur les accidents, symboles et pictogrammes sur les matières dangereuses, etc.
- Encourager les échanges de vues entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Inciter les élèves à acquérir des réflexes de prévention dans diverses situations concrètes d'intervention.
- Fournir aux élèves des renseignements précis sur la portée et les limites des règles de santé et de sécurité et des moyens de protection.
- Assister les élèves dans l'évaluation de leur synthèse des règles de santé et de sécurité.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION *(Suite)*

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Effectue une analyse rigoureuse de la documentation.
 - Participe activement aux diverses activités proposées en manifestant sa compréhension de l'importance des règles de santé et de sécurité.
 - S'exprime sur les moyens qu'elle ou il entend prendre pour s'engager en santé et sécurité au travail.
- PHASE 2 :
- Effectue une analyse rigoureuse de la documentation.
 - Participe activement aux diverses activités proposées en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
 - Consigne minutieusement les renseignements recueillis.
- PHASE 3 :
- Produit une synthèse rigoureuse des règles de santé et de sécurité à appliquer en fonction du processus de travail.
 - Suggère des moyens pour améliorer la synthèse présentée.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Sensibilisation à l'importance des règles de santé et de sécurité dans le travail des pompières et pompiers) :

1. Distinguer les causes d'accident des faits accidentels et des conséquences d'accidents.
2. Repérer les dispositions légales et réglementaires relatives à la santé et à la sécurité qui sont pertinentes au travail des pompières et pompiers.
3. Distinguer les droits et les responsabilités des différentes parties en matière de santé et de sécurité au travail.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Information sur les risques associés au travail des pompières et pompiers et sur les règles de santé et de sécurité qu'il convient d'appliquer en fonction de ces risques) :

4. Distinguer les principales sources d'information et ressources spécialisées pour l'identification des matières dangereuses.
5. Interpréter les principaux symboles et pictogrammes relatifs aux matières dangereuses.
6. Reconnaître les risques et les règles de santé et de sécurité associés :
 - à la sortie de la caserne;
 - au trajet vers le lieu d'une intervention;
 - à l'arrivée sur les lieux d'une intervention;
 - à la manutention et à la position du matériel;
 - à l'entrée des premières personnes dans un bâtiment;
 - à la présence d'agresseurs biologiques;
 - aux opérations de déblaiement;
 - au retour à la caserne;
 - au nettoyage et à l'entretien du matériel.
7. Distinguer les caractéristiques et les limites des divers moyens de protection disponibles.

MODULE 2 : NOTIONS RELATIVES À L'EXTINCTION D'INCENDIES

Code : 437023

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions relatives à l'extinction d'incendies
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à l'extinction de feux de différentes classes et de divers types.
- À l'aide :
 - de méthodes d'extinction;
 - de matériel d'extinction (extincteurs portatifs, boyau stationnaire).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des méthodes, des techniques et du mode d'utilisation de l'équipement d'extinction.
- Utilisation appropriée de l'agent extincteur.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Déterminer les combustibles en cause.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination juste de la classification des produits combustibles.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Déterminer l'agent extincteur.
- C. Sélectionner le matériel nécessaire à l'extinction.
- D. Effectuer l'extinction.
- E. Nettoyer et ranger l'équipement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix judicieux des agents extincteurs selon les combustibles en cause.
- Respect de l'ampleur de l'incendie.
- Identification précise des symboles et des pictogrammes relatifs à la classification des produits combustibles sur le matériel.
- Choix judicieux de l'équipement.
- Application appropriée de la méthode d'extinction pertinente.
- Respect des précautions à prendre.
- Respect du mode d'utilisation des extincteurs portatifs.
- Vérification des pièces d'équipement conformément aux normes établies.
- Utilisation des produits appropriés.
- Rangement approprié de l'équipement sur les véhicules.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à déterminer les combustibles en cause (A) :

1. Appliquer des notions de base en chimie du feu.
2. Définir ce qu'est la combustion.
3. Reconnaître les modes de transmission de la chaleur.
4. Distinguer les phases du feu et les conséquences qui y sont rattachées.
5. Expliquer le phénomène de la propagation d'un incendie.
6. Expliquer les différentes classes de feu.

Avant d'apprendre à déterminer l'agent extincteur (B) :

7. Expliquer les caractéristiques et les effets de chacun des agents extincteurs.
8. Déterminer les avantages et les inconvénients de chacun des agents extincteurs.
9. Expliquer les dangers liés à l'utilisation de chacun des agents extincteurs.

Avant d'apprendre à sélectionner le matériel nécessaire à l'extinction (C) :

10. Distinguer les différents extincteurs portatifs.
11. Expliquer les caractéristiques d'utilisation des différents extincteurs.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger l'équipement (E) :

12. Expliquer les normes d'entretien et de vérification des extincteurs portatifs.
13. Distinguer les différents produits utilisés pour l'entretien et le rechargement.

MODULE 3 : APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES

Code : 437032

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des appareils respiratoires autonomes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel ou en équipe.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à des situations de recherche de victimes, de ventilation et d'extinction;
 - de simulations de dépannage d'urgence.
- À l'aide :
 - d'une tenue intégrale de lutte contre les incendies;
 - d'appareils respiratoires autonomes en usage dans les services d'incendie.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des appareils respiratoires autonomes.
- Respect strict des méthodes et des techniques d'utilisation.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer les appareils respiratoires autonomes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification minutieuse de chacun des composants des appareils respiratoires autonomes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Endosser les appareils respiratoires autonomes.

- C. Utiliser des techniques de déplacement avec un appareil respiratoire autonome.

- D. Utiliser les techniques de déplacement avec un appareil respiratoire autonome en cas d'urgence.

- E. Entretenir les appareils respiratoires autonomes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect strict des méthodes d'endossement :
 - en bandoulière;
 - par-dessus la tête;
 - à partir de supports fixes.
- Respect judicieux des normes de sécurité et de mise en fonction de l'avertisseur de détresse.
- Vérifications minutieuses du fonctionnement des appareils respiratoires autonomes.

- Repérage précis des caractéristiques du bâtiment.
- Respect des techniques de déplacement avec un appareil respiratoire autonome en position debout et accroupie.
- Respect strict d'un plan de recherche.
- Utilisation appropriée des modes de communication (contact physique, visuel, auditif).

- Utilisation appropriée des techniques de déplacement avec un appareil respiratoire autonome en cas d'urgence.
- Utilisation appropriée des techniques de dépannage en fonction des difficultés ou des bris rencontrés sur les appareils respiratoires autonomes.

- Utilisation des fiches d'entretien quotidien et après usage des appareils respiratoires autonomes.
- Application stricte de la méthode à suivre pour l'inspection des bouteilles d'air comprimé.
- Application des méthodes préconisées pour nettoyer et désinfecter les appareils respiratoires autonomes après usage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer les appareils respiratoires autonomes (A) :

1. Distinguer les différents composants des appareils respiratoires autonomes et leur application.
2. Repérer les différentes particularités des appareils respiratoires autonomes en fonction des fabricants et des modèles.
3. Distinguer les différentes techniques pour accomplir les vérifications avant usage.
4. Se soucier des normes en vigueur applicables à la pression d'air, en fonction des différents types de bouteilles d'air et des tests hydrostatiques à effectuer.
5. Reconnaître les dispositifs phoniques mécaniques utilisés avec les appareils respiratoires autonomes.

Avant d'apprendre à endosser les appareils respiratoires autonomes (B) :

6. Distinguer les techniques d'endossement et d'enlèvement des appareils respiratoires autonomes.
7. Repérer les différentes particularités des avertisseurs de détresse et de leur mise en opération.

Avant d'apprendre à utiliser des techniques de déplacement avec un appareil respiratoire autonome (C) :

8. Distinguer les caractéristiques d'un plan de recherche.
9. Distinguer les différentes techniques de déplacement.
10. Décrire les différents modes de communication (contact physique, visuel, auditif).

Avant d'apprendre à utiliser les techniques de déplacement avec un appareil respiratoire autonome en cas d'urgence (D) :

11. Utiliser les différentes techniques d'urgence en fonction du bris et de la défectuosité.
12. Utiliser les différents types de déplacement en fonction d'une méthode individuelle ou en équipe.

Avant d'apprendre à entretenir les appareils respiratoires autonomes (E) :

13. Appliquer les normes (BNQ ou NFPA) pour l'entretien et la vérification des appareils respiratoires autonomes et des bouteilles d'air comprimé.
14. Utiliser les fiches techniques relatives aux appareils respiratoires autonomes.

MODULE 4 : NOTIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS

Code : 437042

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions relatives aux bâtiments
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de visites de bâtiments;
 - de matériel audiovisuel;
 - de la réglementation relative aux bâtiments.
- À l'aide de plans de bâtiments.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Observation minutieuse des particularités et de l'état des bâtiments.
- Analyse complète de l'ensemble de l'information utile à l'intervention.
- Utilisation juste de termes propres à la construction.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Repérer les principales caractéristiques des
différents types de bâtiments.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Distinction juste des types de bâtiments.
- Détermination juste des risques liés aux bâtiments.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Repérer les caractéristiques des structures des bâtiments.
- C. Déterminer le degré de détérioration d'un bâtiment au cours de l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description précise des éléments structuraux des toits, des entretoits, des portes et des fenêtres.
- Interprétation juste du rôle des structures dans la ventilation au cours des interventions.
- Description précise de la résistance au feu de chacun des matériaux et de l'assemblage de matériaux.
- Repérage précis des caractéristiques et de l'état des structures.
- Repérage précis des charges vives et des charges mortes.
- Repérage précis du risque d'effondrement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à repérer les principales caractéristiques des différents types de bâtiments (A) :

1. Distinguer les catégories de construction.
2. Définir les caractéristiques et les affectations des bâtiments dans le CNB.
3. Définir les risques que présente un bâtiment durant un incendie.

Avant d'apprendre à repérer les caractéristiques des structures des bâtiments (B) :

4. Distinguer les différents types de toits et d'entretoits.
5. Distinguer les caractéristiques ainsi que le fonctionnement des différentes portes et fenêtres.
6. Décrire les types de charpentes dans la construction de toits et de murs.

Avant d'apprendre à déterminer le degré de détérioration d'un bâtiment au cours de l'intervention (C) :

7. Distinguer la résistance au feu des différents matériaux utilisés dans la construction de bâtiments.
8. Observer les facteurs de détérioration d'une structure.
9. Repérer les indices relatifs aux risques d'effondrement.
10. Distinguer les moyens de prévention et les mesures de sécurité à appliquer dans des situations de risques d'effondrement.

MODULE 5 : MATÉRIEL D'INTERVENTION

Code : 437053

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser du matériel d'intervention
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de manœuvres effectuées individuellement ou en équipe;
 - de simulations.
- À l'aide :
 - de l'équipement de protection approprié;
 - d'équipement ou d'outils d'intervention.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Répertorier les outils et le matériel utilisés au cours des interventions.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Classification complète des outils et du matériel selon leurs fonctions.
- Regroupement précis des outils et du matériel selon leur type respectif de fonctionnement : manuel, électrique, hydraulique, pneumatique et motorisé.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Utiliser des cordages.

C. Utiliser des échelles portatives.

D. Utiliser des outils manuels et des appareils au cours d'opérations d'entrée par effraction, de protection et déblaiement, de sauvetage et de ventilation.

E. Utiliser des appareils et des outils électriques ou motorisés au cours d'opérations d'entrée par effraction, de protection et déblaiement, de sauvetage et de ventilation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des cordages dans les situations suivantes :
 - manutention d'équipement et d'outils;
 - mesures sécuritaires;
 - sauvetage.
- Vérification, entretien et remisage appropriés des cordages.

- Sélection judicieuse des échelles portatives.
- Transport approprié des échelles portatives.
- Application appropriée de différentes méthodes d'utilisation.
- Inspection, entretien et remisage appropriés des échelles portatives.

- Sélection appropriée des outils en fonction des tâches à accomplir.
- Transport approprié (horizontal et vertical) des outils manuels et de l'équipement.
- Utilisation conforme aux normes des outils manuels et de l'équipement.
- Nettoyage, vérification, entretien et remisage appropriés des outils manuels et de l'équipement.

- Sélection appropriée des appareils et des outils en fonction des tâches à accomplir.
- Utilisation conforme des outils et des appareils selon les normes des fabricants et les directives des services de protection incendie.
- Vérification et entretien des outils et de l'équipement selon les normes des fabricants.
- Parachèvement minutieux des fiches d'inspection.
- Respect minutieux des programmes d'entretien préventif.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à répertorier les outils et le matériel utilisés au cours des interventions (A) :

1. Décrire les caractéristiques et les fonctions des outils et du matériel utilisés dans les services de protection incendie.

Avant d'apprendre à utiliser des cordages (B) :

2. Décrire les normes de fabrication et d'utilisation des outils et de l'équipement utilisés dans les services de protection incendie.
3. Énumérer les dangers auxquels sont exposés les pompières et les pompiers au cours des interventions.
4. Décrire les mesures de sécurité à prendre durant l'utilisation des outils et de l'équipement.
5. Effectuer les noeuds utilisés par les services de protection en les associant à leurs fonctions.

Avant d'apprendre à utiliser des échelles portatives (C) :

6. Repérer les composants des outils et de l'équipement utilisés par les services de protection incendie.
7. Décrire les types d'échelles portatives ainsi que leurs fonctions.
8. Énumérer les sources de danger et les mesures de sécurité applicables aux échelles portatives.
9. Limiter l'effet du vertige en maîtrisant son comportement.
10. Effectuer les programmes d'entretien applicables aux outils et équipement utilisés par les services de protection incendie.

Avant d'apprendre à utiliser des outils manuels et des appareils au cours d'opérations d'entrée par effraction, de protection et déblaiement, de sauvetage et de ventilation (D) :

11. Énumérer les facteurs de sécurité relatifs aux outils manuels et à l'équipement.
12. Définir les habiletés nécessaires pour utiliser des outils et des appareils manuels.
13. Démonter et remonter des outils et des pièces d'équipement mécaniques.

Avant d'apprendre à utiliser des appareils et des outils électriques ou motorisés au cours d'opérations d'entrée par effraction, de protection et déblaiement, de sauvetage et de ventilation (E) :

14. Énumérer les facteurs de sécurité relatifs aux outils et aux équipements électriques et motorisés (y incluant les pleins d'essence).
15. Énumérer les accessoires relatifs aux outils électriques et aux outils motorisés.
16. Décrire les caractéristiques et les limites des outils et des équipements électriques ou motorisés.

MODULE 6 : MATÉRIEL D'INTERVENTION RELATIF À L'EAU

Code : 437066

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser du matériel d'intervention relatif à l'eau
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel et en équipe.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations.
- À l'aide :
 - d'un parcours de conduite adapté aux autopompes;
 - de l'équipement approprié;
 - de sources d'alimentation mécaniques et statiques;
 - d'une tenue intégrale de lutte contre l'incendie.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des méthodes, des techniques et du mode d'utilisation de l'équipement d'extinction et des véhicules d'intervention.
- Utilisation efficace de l'eau.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Repérer les sources d'alimentation en eau.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination précise des emplacements des points d'incendie.
- Repérage précis des débits disponibles.
- Détermination juste des autres sources d'alimentation en eau (statiques, camions citernes, etc.).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Utiliser des techniques de transport, de raccordement et d'établissement des tuyaux, des lances et des accessoires.

- C. Utiliser des méthodes d'approvisionnement et d'alimentation en eau.

- D. Faire fonctionner une autopompe.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Chargement de tuyaux sur les autopompes en conformité avec les pratiques habituelles d'alimentation en eau et de refoulement.
- Utilisation appropriée des techniques de transport de tuyaux enroulés et non enroulés.
- Utilisation appropriée des techniques de raccordement des tuyaux, des accessoires et des lances à des fins :
 - d'établissements de tuyaux;
 - de modification d'établissements;
 - de remplacement d'établissements.
- Manoeuvres efficaces des divers types de lances.

- Choix approprié d'une méthode d'alimentation en fonction de la situation.
- Utilisation appropriée des méthodes d'alimentation et d'approvisionnement relatives aux autopompes, aux pompes portatives et aux camions citernes en fonction de la situation.
- Alimentation appropriée d'une autopompe à l'aide de sources mécaniques ou statiques.
- Recherche constante du rendement optimal des autopompes.

- Respect des tableaux et abaques.
- Respect des normes de conduite d'un véhicule d'urgence.
- Positionnement approprié d'une autopompe.
- Alimentation efficace de lances, de canons, de systèmes d'extinction automatiques et des colonnes montantes à partir de sources d'eau statiques et mécaniques.
- Manoeuvres efficaces de pompage à relais.
- Solution efficace aux principaux problèmes susceptibles d'être rencontrés durant les manoeuvres de pompage.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Inspecter, nettoyer et ranger le matériel.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification et entretien complets des tuyaux, des lances, des raccords, des accessoires, des pompes portatives et des autopompes selon les normes établies.
- Vérification hydrostatique des tuyaux.
- Réalisation appropriée d'une épreuve anticorrosion sur une autopompe.
- Minutie dans l'enregistrement des résultats et des fiches d'entretien.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à repérer les sources d'alimentation en eau (A) :

1. Comparer les principales unités du système international de mesures, du système impérial et du système américain (U.S.).
2. Expliquer les notions préliminaires, les principes, les lois de l'hydraulique et les phénomènes utiles aux services de protection incendie.
3. Démontrer les caractéristiques des différentes sortes de pressions utilisées par les services de protection incendie.
4. Expliquer le rôle et le fonctionnement des manomètres et des débitmètres.
5. Expliquer les causes des pertes de charge dans les tuyaux.
6. Calculer les pertes de charge.
7. Expliquer les causes provoquant des coups de bélier et les façons de les prévenir.
8. Expliquer la force de recul exercée par les lances.
9. Distinguer les caractéristiques des principales sources d'alimentation disponibles.
10. Énumérer les caractéristiques des divers types de canalisations.
11. Décrire les types de poteaux d'incendie, leurs modes de fonctionnement et les débits disponibles.

Avant d'apprendre à utiliser des techniques de transport, de raccordement et d'établissement des tuyaux, des lances et des accessoires (B) :

12. Établir les responsabilités et les tâches des pompières et des pompiers affectés aux autopompes.
13. Décrire les normes, les caractéristiques et les fonctions des différents types de tuyaux, accessoires et de lances.
14. Démontrer les modes de fonctionnement et d'utilisation des tuyaux, des accessoires et des lances.
15. Appliquer les différents modes d'enroulement des tuyaux.
16. Appliquer les modes de chargement des tuyaux sur les autopompes.
17. Distinguer les propriétés extinctrices de l'eau appliquée par des lances.
18. Distinguer les caractéristiques des différentes sortes de jets d'eau.
19. Associer les phases du feu aux différents types d'attaques.

Avant d'apprendre à utiliser des méthodes d'approvisionnement et d'alimentation en eau (C) :

20. Énumérer les caractéristiques des sources statiques et dynamiques d'alimentation en eau.
21. Expliquer les caractéristiques et les modes de fonctionnement des camions citernes, des pompes portatives et des bassins portatifs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (Suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à faire fonctionner une autopompe (D) :

22. Expliquer les exigences et les normes de sécurité relatives à la conduite d'une autopompe.
23. Distinguer les principales caractéristiques d'une autopompe conventionnelle : rouage d'entraînement et système de pompage.
24. Décrire les différents types d'autopompes et leurs fonctions respectives.
25. Décrire les différents types de pompes (volumétriques et non volumétriques) en y associant des caractéristiques de performance et d'utilisation.
26. Associer les données contenues dans l'abaque de performance et de certification au rendement d'une autopompe.
27. Appliquer les techniques d'utilisation des sources d'eau statiques et dynamiques.
28. Appliquer les méthodes de transfert de l'énergie (séquence d'engagement et de désengagement).
29. Appliquer les méthodes de contrôle des pressions et des débits.
30. Appliquer les techniques d'utilisation des pompes à deux impulsions.
31. Décrire les facteurs relatifs au positionnement d'une autopompe.
32. Décrire les principaux problèmes susceptibles d'affecter les manoeuvres de pompage en y associant les solutions possibles.

Avant d'apprendre à inspecter, à nettoyer et à ranger le matériel (E) :

33. Expliquer l'importance d'appliquer un programme d'inspection et d'entretien de l'équipement.
34. Déterminer avec précision les tâches qui incombent aux pompières et aux pompiers : méthodes et fréquence d'inspection, rapports à rédiger, etc.
35. Démontrer la méthode applicable aux essais hydrostatiques sur des tuyaux.
36. Démontrer la méthode applicable aux épreuves anticorrosion sur des autopompes.
37. Démontrer les méthodes applicables aux épreuves à vide et aux tests de capacité sur des autopompes.

MODULE 7 : TECHNIQUES DE VENTILATION

Code : 437073

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques de ventilation
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à diverses situations d'intervention (présence de fumée et de gaz).
- À l'aide :
 - d'une tenue intégrale de lutte contre l'incendie;
 - de l'équipement de ventilation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation du matériel et de l'outillage.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des appareils respiratoires autonomes.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Repérer les indices utiles à la ventilation sur
une scène d'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage juste de la phase de feu.
- Repérage précis des caractéristiques du bâtiment.
- Repérage précis de toutes les ouvertures naturelles.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Choisir les techniques et l'équipement de ventilation.
- C. Prendre connaissance des directives.
- D. Ventiler le bâtiment.
- E. Nettoyer et ranger l'équipement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Analyse complète de l'ensemble des indices.
- Choix juste des techniques et de l'équipement en fonction des résultats de l'analyse.
- Compréhension juste :
 - des directives relatives à la ventilation;
 - de l'importance de la ventilation dans le processus d'intervention.
- Préparation et utilisation appropriées de l'équipement de ventilation.
- Utilisation appropriée des techniques horizontale et verticale de ventilation.
- Vérification et entretien minutieux de l'équipement conformément aux normes établies.
- Utilisation juste des fiches d'entretien.
- Rangement approprié de l'équipement sur les véhicules.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'appliquer des techniques de ventilation (A, B, C, D et E) :

1. Énumérer les avantages et les effets d'une ventilation efficace.
2. Expliquer les précautions particulières à prendre au cours des opérations de ventilation.

Avant d'apprendre à repérer les indices utiles à la ventilation sur une scène d'intervention (A) :

3. Décrire tous les indices utiles à la ventilation.

Avant d'apprendre à choisir les techniques et l'équipement de ventilation (B) :

4. Décrire les principales méthodes de ventilation.
5. Expliquer le fonctionnement des divers outils d'effraction dans la ventilation d'un bâtiment.
6. Décrire les effets des jets d'eau (lances, diffuseurs, ventilation hydrodynamique) sur la ventilation.
7. Décrire les techniques de ventilation applicables aux divers types de toits, de planchers, de portes et de fenêtres.

Avant d'apprendre à ventiler le bâtiment (D) :

8. Utiliser l'équipement approprié de ventilation.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger l'équipement (E) :

9. Expliquer les normes d'entretien et de vérification des fabricants.
10. Utiliser les fiches techniques relatives à l'équipement.

MODULE 8 : PROCESSUS D'INTERVENTION POUR UN BÂTIMENT DE FAIBLE HAUTEUR

Code : 437083

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer un processus d'intervention pour un bâtiment de faible hauteur
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à diverses scènes d'intervention.
- À l'aide :
 - d'une tenue intégrale de lutte contre l'incendie;
 - de l'équipement d'intervention.
- Pour des bâtiments de quatre étages et moins.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement d'intervention et de l'outillage.
- Respect du processus d'intervention.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des appareils respiratoires autonomes.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance de la nature de l'appel
d'urgence.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage précis des indices utiles à l'intervention.
- Détermination juste du type d'affectation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- B. Se diriger vers le lieu d'intervention.**

- Définition juste de l'itinéraire.
- Respect des normes de conduite d'un véhicule d'urgence.
- Repérage précis des points d'eau.

- C. Prendre connaissance du travail.**

- Appréciation juste de la nature de l'intervention.

- ### D. Organiser son travail.

- Reconnaissance précise des risques pour les personnes et les biens selon les faits et la situation.
- Choix juste des techniques de ventilation et de sauvetage.
- Préparation appropriée de l'équipement requis.
- Compréhension juste de la méthode d'attaque à privilégier.

- ### E. Effectuer l'intervention.

- Utilisation juste des vêtements et de l'équipement appropriés.
- Respect de chacune des étapes du plan d'opération.
- Utilisation appropriée des techniques de ventilation.
- Utilisation des techniques d'extinction appropriées à l'intervention.
- Exploration judicieuse de la structure du bâtiment.
- Application juste des méthodes d'attaque pour circonscrire l'incendie.
- Application appropriée des soins immédiats en réanimation selon les techniques préconisées par la Fondation québécoise des maladies du cœur.

- F. Remettre l'équipement, l'outillage et les véhicules en bon état.**

- Inspection minutieuse de chacune des pièces d'équipement utilisées.
- Rangement approprié de l'équipement utilisé.

- G. Participer à l'évaluation de l'intervention.**

- Consignation minutieuse des observations effectuées en cours d'intervention.
- Repérage précis des points à améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à se diriger vers le lieu d'intervention (B) :

1. Décrire les normes de conduite d'un véhicule d'urgence.
2. Distinguer les composantes d'un plan d'intervention et d'un plan d'opération.

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail (C) :

3. Décrire les composantes d'un plan d'intervention :
 - personnes-ressources;
 - type d'affectation;
 - services publics (ex : électricité, gaz, eau);
 - systèmes de protection;
 - matières dangereuses;
 - issues.
4. Interpréter les données d'un plan d'opération :
 - sauvetage;
 - propagation;
 - foyer d'incendie;
 - ventilation;
 - stratégie;
 - protection et déblai;
 - surveillance.

Avant d'apprendre à organiser son travail (D) :

5. Distinguer les méthodes de sauvetage selon les faits et la situation.
6. Distinguer les types de stratégies.

Avant d'apprendre à effectuer l'intervention (E) :

7. Énumérer les normes et les standards relatifs aux vêtements de lutte contre l'incendie et à l'équipement.
8. Appliquer les plans d'opération et d'intervention en usage dans les services d'incendie.
9. Repérer les indices relatifs à la propagation de l'incendie.
10. Utiliser des techniques de dégagement des voies respiratoires, de respiration artificielle et de massage cardiaque (bébé, enfant, adulte).

MODULE 9 : INTERVENTION EN PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES

Code : 437092

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer les étapes d'un processus d'intervention en présence de matières dangereuses
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à un processus d'intervention en présence de matières dangereuses.
- À l'aide :
 - d'une tenue intégrale de lutte contre l'incendie;
 - de l'équipement d'intervention.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement d'intervention et de l'outillage.
- Respect du processus d'intervention.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des appareils respiratoires autonomes.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance de la nature de l'appel
d'urgence.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage précis des indices utiles à l'intervention.
- Détermination juste du type d'affectation.
- Détermination juste des étapes à suivre pour une intervention en présence de matières dangereuses.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Se diriger vers le lieu d'intervention.
- C. Prendre connaissance du travail.
- D. Organiser son travail.
- E. Effectuer l'intervention.
- F. Remettre l'équipement, l'outillage et les véhicules en bon état.
- G. Participer à l'évaluation de l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Définition juste de l'itinéraire.
- Évaluation de la direction des vents.
- Repérage précis des points d'eau et des canalisations souterraines.
- Évaluation juste des dénivellations du terrain.
- Appréciation juste de la nature de l'intervention.
- Cloisonnement de la zone sinistrée.
- Reconnaissance précise des risques pour la vie, les biens et l'environnement selon les faits et la situation.
- Détermination précise des zones d'intervention et du vêtement de protection individuelle requis.
- Repérage précis des ressources additionnelles disponibles.
- Compréhension juste de la méthode d'attaque offensive ou défensive à privilégier.
- Choix juste des techniques appropriées à la méthode d'attaque privilégiée.
- Préparation appropriée de l'équipement requis.
- Utilisation juste des vêtements et de l'équipement approprié.
- Respect de chacune des étapes du plan d'opération.
- Utilisation appropriée des techniques privilégiées par la méthode d'attaque sélectionnée.
- Exploration judicieuse de la zone sinistrée.
- Décontamination et inspection minutieuse de l'équipement utilisé.
- Rangement de l'équipement utilisé selon les normes en vigueur.
- Consignation minutieuse des observations et manœuvres effectuées en cours d'intervention.
- Repérage précis des points à améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance de la nature de l'appel d'urgence (A) :

1. Distinguer différentes sources d'information relative aux matières dangereuses.
2. Décrire les caractéristiques et les fonctions de chacune des cinq étapes d'une intervention en présence de matières dangereuses.

Avant d'apprendre à se diriger vers le lieu d'intervention (B) :

3. Décrire les six groupes d'indices permettant d'identifier adéquatement une matière dangereuse.

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail (C) :

4. Décrire les facteurs régissant l'établissement de zones de protection.
5. Décrire les facteurs régissant l'emplacement du poste de commande.
6. Décrire les composantes d'un plan d'intervention :
 - personnes-ressources;
 - type d'affectation;
 - services publics (ex : électricité, gaz, eau);
 - systèmes de protection;
 - nature des matières dangereuses;
 - localisation des issues.
7. Interpréter les données d'un plan d'opération en présence de matières dangereuses.

Avant d'apprendre à effectuer l'intervention (E) :

8. Énumérer les normes et les standards relatifs aux vêtements de lutte contre l'incendie et à l'équipement.
9. Utiliser les techniques de base appropriées à la réanimation en tenant compte de la contamination possible des victimes.

MODULE 10 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 437101

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le programme de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer du marché du travail dans le domaine de la sécurité incendie : secteur et perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement, rôles et responsabilités des différents intervenants et intervenantes du secteur.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (exigences professionnelles et médicales, tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs et travailleuses) par la consultation de documents ou au cours de visites ou d'entrevues.
- Présenter des données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

PHASE 2 : Information sur la formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail des pompières et des pompiers.
- Faire part de ses premières réactions relativement au métier et à la formation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)

PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Produire un rapport dans lequel on doit :
 - préciser ses goûts, ses aptitudes et son intérêt pour le métier de pompier et pompier,
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Favoriser un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions et favoriser l'expression de tous les élèves.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des visites dans les services d'incendie représentatifs du milieu de travail.
- Assurer l'accès à la documentation pertinente : information sur le métier, programmes d'études, guides, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime convenablement sa perception du métier au cours d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.

- PHASE 2 :**
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Fait un examen sérieux des documents déposés.
 - Écoute attentivement les explications.
 - Exprime convenablement sa perception du programme de formation au cours d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec le métier.
 - Exprime clairement ses opinions.

- PHASE 3 :**
- Produit un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt, de ses aptitudes et de ses qualités personnelles;
 - des explications sur son orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés;
 - une justification de sa décision quant à poursuivre ou non le programme d'études.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptive ou réceptif aux éléments d'information relatifs au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur le métier) :

3. Recueillir de l'information.
4. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
5. Donner le sens de *qualification requise au seuil d'entrée sur le marché du travail*.
6. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Information sur la formation et engagement dans la démarche) :

7. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances requises pour le métier de pompier et de pompier.
8. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation et confirmation de son orientation) :

9. Distinguer les goûts des aptitudes et des champs d'intérêt.
10. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant une orientation professionnelle.

MODULE 11 : SOINS D'URGENCE

Code : 437113

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser des soins d'urgence
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à divers types d'intervention.
- À l'aide de l'équipement pour l'application de soins d'urgence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des aspects légaux liés aux soins d'urgence.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect strict des mesures de sécurité.
- Application appropriée de soins d'urgence selon les protocoles établis.
- Utilisation appropriée de l'équipement pour l'application des soins d'urgence.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Procéder à l'évaluation de la situation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Analyse juste des risques pour les victimes, les intervenantes et les intervenants.
- Observation minutieuse de l'état des victimes.
- Détermination juste des priorités d'intervention dans différentes situations d'urgence.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Choisir l'approche appropriée de soins d'urgence.

- C. Utiliser des techniques de stabilisation des victimes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Communication rapide des données aux services complémentaires.
- Communication appropriée aux intervenantes et aux intervenants ainsi qu'aux victimes.
- Choix approprié des techniques de soins d'urgence.

- Respect des techniques d'asepsie.
- Utilisation appropriée de l'équipement de soins d'urgence.
- Utilisation appropriée des techniques de réanimation cardiorespiratoire avec le matériel d'appoint.
- Utilisation appropriée des techniques de stabilisation.
- Utilisation appropriée de méthodes de déplacement de victimes vers un endroit sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à procéder à l'évaluation de la situation (A) :

1. Comprendre l'importance de prodiguer les soins d'urgence.
2. Connaître son rôle comme première répondante ou premier répondant.
3. Percevoir l'importance de ses responsabilités légales.
4. Connaître les protocoles d'intervention qui visent les premières répondantes et les premiers répondants.
5. Reconnaître les indices à recueillir pour l'évaluation d'une situation impliquant une ou plusieurs victimes.
6. Expliquer les stratégies d'intervention et les principes d'organisation selon la notion de triage de la méthode «START».
7. Expliquer les priorités d'intervention.

Avant d'apprendre à choisir l'approche appropriée de soins d'urgence (B) :

8. Expliquer le rôle et les responsabilités des autres personnes et des services complémentaires.
9. Décrire les renseignements à communiquer aux autres personnes et aux services complémentaires.
10. Distinguer les caractéristiques des différentes méthodes de soins en fonction de l'état des victimes.

Avant d'apprendre à utiliser des techniques de stabilisation des victimes (C) :

11. Décrire les différentes techniques d'asepsie et les différents risques associés aux interventions d'urgence.
12. Utiliser l'équipement de soins d'urgence pour la stabilisation des victimes.
13. Pratiquer les techniques de réanimation cardiorespiratoire avec le matériel d'appoint.
14. Utiliser des techniques pour le contrôle d'hémorragie et la stabilisation de fractures.
15. Intervenir adéquatement en présence de différents problèmes d'urgence médicale et vitale.
16. Expliquer et démontrer les différentes techniques de déplacement de victimes.

MODULE 12 : TECHNIQUES DE DÉBLAIS, DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE

Code : 437122

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques de déblais, de protection et de surveillance
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations.
- À l'aide de l'équipement utilisé pour les interventions.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Utilisation appropriée des accessoires disponibles sur les lieux d'intervention.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance des différentes opérations de protection à effectuer au cours d'une intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Sélection juste des opérations à effectuer durant et après l'intervention.
- Sélection juste des opérations à effectuer en fonction des facteurs de propagation de l'incendie.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Choisir l'équipement nécessaire aux opérations de protection.
- C. Effectuer les opérations de protection.
- D. Procéder aux opérations de déblais et de surveillance à la suite des interventions.
- E. Nettoyer et ranger l'équipement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix judicieux de l'équipement et des accessoires.
- Respect des directives.
- Respect des techniques et des méthodes d'utilisation de l'équipement.
- Respect des priorités.
- Choix juste des techniques.
- Détermination des dommages évitables.
- Choix judicieux de l'équipement de déblais.
- Vérification de l'équipement conformément aux normes établies.
- Utilisation des produits de nettoyage appropriés.
- Rangement approprié de l'équipement sur les véhicules.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance des différentes opérations de protection à effectuer au cours d'une intervention (A) :

1. Décrire les différentes façons de déployer les bâches.
2. Décrire la façon d'aménager les biens meubles avant de les recouvrir.
3. Décrire les différentes façons d'évacuer l'eau des bâtiments.
4. Décrire les services publics fournis aux bâtiments et leurs fonctions au cours d'une intervention.
5. Expliquer les différentes façons d'obturer les ouvertures à la suite des opérations d'extinction.

Avant d'apprendre à choisir l'équipement nécessaire aux opérations de protection (B) :

6. Décrire les caractéristiques et les fonctions des pièces d'équipement utilisées.

Avant d'apprendre à effectuer les opérations de protection (C) :

7. Décrire les techniques d'utilisation des pièces d'équipement concernant :
 - l'évacuation de l'eau;
 - l'éclairage;
 - le recouvrement;
 - la ventilation.

Avant d'apprendre à procéder aux opérations de déblais et de surveillance à la suite des interventions (D) :

8. Décrire les techniques appropriées pour l'évacuation des débris.
9. Évaluer les solutions à employer afin de minimiser les dommages et préserver les indices concernant la cause de l'incendie.
10. Décrire les pièces d'équipement utilisées pour les opérations de déblais.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger l'équipement (E) :

11. Décrire la méthode d'inspection des bâches.
12. Décrire les différentes façons de plier les bâches.

MODULE 13 : RELATIONS HUMAINES EN MILIEU DE TRAVAIL

Code : 437132

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
appliquer des notions relatives aux relations humaines en milieu de travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se sensibiliser aux principes de base de la communication interpersonnelle.
- Comprendre les principes de base du travail en équipe.
- Participer à des activités d'équipe.
- Prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses relativement à sa façon de communiquer à l'intérieur d'un groupe de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux principes de base de la communication interpersonnelle

- Se sensibiliser à l'importance de la communication dans son milieu de travail.
- Prendre connaissance des caractéristiques et des étapes du processus de communication interpersonnelle.
- Constater la différence entre le caractère rationnel et le caractère affectif d'un message.
- Prendre connaissance des différents niveaux de langage.
- Interpréter des messages verbaux et non verbaux dans une communication.
- Prendre connaissance des différents obstacles à une communication efficace.

PHASE 2 : Sensibilisation aux principes de base du travail en équipe

- Prendre connaissance des différents types de motivation (intrinsèque et extrinsèque).
- Distinguer les caractéristiques d'une équipe de travail efficace. (—)
- Discuter des principales difficultés qui entravent le travail en équipe. (—)
- Analyser en équipe les facteurs qui influent sur la dynamique de groupe.
- Reconnaître les principes de base d'un leadership mobilisateur et du membership.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)

PHASE 3 : Participation à des activités d'équipe

- Participer à des activités permettant d'expérimenter différentes techniques de communication : décodage de messages verbaux et non verbaux, écoute active, reformulation, reflet, techniques d'expression orale.
- Expérimenter l'utilisation des règles de communication en relation avec des situations ou des comportements difficiles.
- Participer à des activités permettant de prendre des décisions ou d'établir des consensus en groupe.
- Consigner ses observations durant le déroulement de l'ensemble des activités.

PHASE 4 : Évaluation de sa capacité à communiquer dans un groupe de travail

- Analyser ses capacités de communication en mettant en évidence ses points forts, ses points faibles et les nouvelles habiletés acquises au cours de ce module.
- Comparer les comportements, les habiletés et les attitudes nécessaires pour le travail en équipe avec son comportement, ses habiletés et ses attitudes actuelles.
- Présenter les résultats de son évaluation en indiquant les moyens à prendre pour améliorer de façon continue sa capacité à communiquer et à travailler en équipe.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier des mises en situation ou des études de cas représentatives du milieu de travail.
- Créer un climat de confiance et d'ouverture.
- Faciliter les discussions par l'utilisation de techniques appropriées d'animation.
- Stimuler l'expression et la participation individuelle.
- S'assurer que les discussions se déroulent dans le respect d'autrui.
- Inciter les participantes et participants à s'interroger sur leur façon de communiquer et de travailler à l'intérieur d'un groupe.
- Inciter les participantes et participants à trouver des moyens d'améliorer la performance de l'équipe.
- Assister les participantes et participants dans leur évaluation en leur fournissant des questionnaires ou des grilles d'analyse.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASES 1 et 2 :**
- Effectue une analyse rigoureuse de la documentation.
 - Participe activement aux diverses activités proposées en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
- PHASE 3 :**
- Participe activement à chacune des activités de groupe.
 - S'efforce de jouer consciencieusement son rôle durant les mises en situation.
 - Accepte d'expérimenter les techniques et les règles proposées.
 - Discute de moyens ou d'activités à mettre en oeuvre pour améliorer le fonctionnement de son équipe de travail.
 - Consigne minutieusement ses observations.
- PHASE 4 :**
- Fait un bilan rigoureux des habiletés développées durant le module ainsi que de ses points forts et de ses points faibles.
 - Accepte de partager son bilan de façon constructive avec les autres participantes et participants.
 - Présente le résultat de son analyse et les moyens à prendre pour améliorer sa façon de communiquer et de s'intégrer dans une équipe de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Sensibilisation aux principes de base de la communication interpersonnelle) :

1. Expliquer les grandes règles permettant de discuter correctement en groupe.
2. Établir la distinction entre un argument et une opinion.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Sensibilisation aux principes de base du travail en équipe) :

3. Prendre conscience de l'importance du travail d'équipe pour le rendement des activités.
4. Comprendre les concepts «qualité de vie» et «satisfaction au travail».

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Participation à des activités d'équipe) :

5. Distinguer les rôles et les responsabilités des participantes et participants.
6. Comprendre les principes des techniques de reformulation et de reflet.

MODULE 14 : TECHNIQUES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Code : 437145

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques de conditionnement physique
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de situations permettant le développement des capacités cardio-vasculaires et des groupes musculaires sollicités dans l'exercice du métier.
- À l'aide du matériel d'entraînement pertinent.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de sécurité.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Application systématique de méthodes de suivi du conditionnement physique.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Cerner les objectifs à poursuivre.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compréhension juste des cinq déterminants de la condition physique.
- Repérage précis des effets de l'entraînement en relation avec la fonction de travail.
- Élaboration d'un programme d'entraînement personnel.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Appliquer des mesures concrètes pour prévenir les blessures au dos et aux articulations.

- C. Appliquer des techniques de développement du système de transport de l'oxygène (VO₂ max).

- D. Utiliser des techniques d'entraînement musculaire.

- E. Appliquer différentes mesures pour contrôler son poids.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution juste des exercices de renforcement pour le dos.
- Relâchement approprié des tensions du dos.
- Application appropriée de la «bonne posture» au cours d'exercices physiques.
- Utilisation juste des techniques de premiers soins pour différentes blessures aux tendons et aux muscles des membres supérieurs et inférieurs.
- Atteinte du niveau d'excellence (4 à 6) déterminé par le test national de la condition du dos.

- Application exacte des différents systèmes d'entraînement aérobic et anaérobic.
- Application de façon appropriée des éléments biomécaniques utilisés dans la course à pied.
- Respect des mesures de protection contre les blessures musculo-squelettiques liées à la course à pied.
- Atteinte d'un niveau de performance déterminé par la course-navette sur vingt mètres.

- Application appropriée des différents systèmes d'entraînement pour développer la force et l'endurance musculaires.
- Utilisation juste des mesures de protection contre les blessures musculo-squelettiques liées à l'entraînement musculaire.
- Utilisation d'une fiche d'entraînement personnalisée.

- Utilisation d'une alimentation appropriée avant, pendant et après l'entraînement.
- Utilisation d'une alimentation saine pour garder la santé du cœur.
- Application de différents moyens pour garder et retrouver son poids-santé.
- Indice approprié de masse corporelle en tenant compte de la masse musculaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Utiliser des techniques de relâchement musculaire et de relaxation.

G. Évaluer l'atteinte des objectifs.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application appropriée des différentes techniques de relaxation.
- Reconnaissance précise des tensions musculaires.
- Contrôle exact de la respiration.
- Maîtrise d'au moins une technique de relaxation.
- Élaboration d'un programme personnel d'entraînement aérobie et musculaire.
- Respect des consignes d'élaboration d'un journal alimentaire quotidien.
- Maîtrise d'au moins une technique de relaxation (autoévaluation).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à cerner les objectifs à poursuivre (A) :

1. Définir les cinq déterminants de la condition physique.
2. Connaître les effets de l'entraînement et ses adaptations à l'organisme.
3. Déterminer les besoins physiques spécifiques au métier.

Avant d'apprendre à appliquer des mesures concrètes pour prévenir les blessures au dos et aux articulations (B) :

4. Comprendre le fonctionnement du dos à l'effort.
5. Distinguer les positions sécuritaires du dos en mouvement.
6. Connaître les principes de base des premiers soins.
7. Distinguer les phases des blessures.
8. Reconnaître les mesures préventives en cas de blessures aux membres supérieurs et inférieurs.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de développement du système de transport de l'oxygène (VO₂ max) (C) :

9. Distinguer les caractéristiques des systèmes de production de l'énergie : aérobie et anaérobie.
10. Définir ce qu'est le VO₂ max.
11. Connaître les moyens d'améliorer le VO₂ max.
12. Connaître les principes de base pour une bonne technique de course.
13. Distinguer les principes de base pour l'entraînement du VO₂ max.

Avant d'apprendre à utiliser des techniques d'entraînement musculaire (D) :

14. Distinguer la force de l'endurance musculaire.
15. Connaître les principes généraux de l'entraînement musculaire.
16. Différencier les divers systèmes d'entraînement.
17. Délimiter les phases d'un programme d'entraînement annuel.

Avant d'apprendre à appliquer différentes mesures pour contrôler son poids (E) :

18. Connaître l'importance du cholestérol dans son alimentation.
19. Identifier les besoins nutritifs avant, pendant et après l'entraînement.
20. Définir le poids-santé.
21. Inventorier ses habitudes alimentaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (Suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser des techniques de relâchement musculaire et de relaxation (F) :

22. Différencier les méthodes de relaxation : avantages et limites.
23. Reconnaître le lien entre la respiration et l'émotion.
24. Identifier les différents types de respiration.
25. Définir le stress.
26. Prendre conscience des effets du stress sur notre comportement.

MODULE 15 : VÉHICULES D'ÉLEVATION

Code : 437153

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des véhicules d'élévation
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant.
- À l'aide :
 - de la tenue intégrale de lutte contre l'incendie;
 - de simulations;
 - de véhicules d'élévation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect du processus d'intervention.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Repérer les caractéristiques et les fonctions
des principaux types de véhicules d'élévation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Différenciation des types d'échelles aériennes.
- Différenciation des types de plates-formes élévatrices.
- Différenciation des types de tours d'eau.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Appliquer des notions relatives aux systèmes hydrauliques et électriques.
- C. Appliquer des notions relatives aux mécanismes de sécurité d'un véhicule d'élévation.
- D. Vérifier les différents composants d'un véhicule d'élévation.
- E. Effectuer des manoeuvres avec un véhicule d'élévation.
- F. Effectuer des manoeuvres d'urgence en cas de panne.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description juste de la circulation des fluides dans le système hydraulique.
- Description juste du fonctionnement du système électrique.
- Compréhension juste du fonctionnement des mécanismes de sécurité tels que : inclinomètre, contrôle limitatif de déploiement, contrôle de stabilisation.
- Vérification appropriée du système hydraulique.
- Vérification des composants du véhicule d'élévation.
- Positionnement approprié du véhicule en fonction de la situation.
- Stabilisation appropriée du véhicule selon la situation.
- Choix et exécution appropriés des manoeuvres en fonction de la situation d'intervention.
- Utilisation judicieuse des mécanismes de dépannage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à repérer les caractéristiques et les fonctions des principaux types de véhicules d'élévation (A) :

1. Décrire les différents composants d'un véhicule d'élévation.

Avant d'apprendre à appliquer des notions relatives aux systèmes hydrauliques et électriques (B) :

2. Décrire le principe de fonctionnement des différents composants du réseau hydraulique et électrique d'un véhicule d'élévation.

Avant d'apprendre à appliquer des notions relatives aux mécanismes de sécurité d'un véhicule d'élévation (C) :

3. Reconnaître les risques de bris et les précautions à prendre pour les éviter.

Avant d'apprendre à vérifier les différents composants d'un véhicule d'élévation (D) :

4. Vérifier le niveau d'huile hydraulique.
5. Repérer les fuites d'huile hydraulique et la détérioration des canalisations.

Avant d'apprendre à effectuer des manoeuvres avec un véhicule d'élévation (E) :

6. Conduire un véhicule lourd d'urgence.
7. Décrire les situations où on utilise des véhicules d'élévation.
8. Énumérer les règles de sécurité relatives à l'utilisation d'un véhicule d'élévation.
9. Décrire les limites opérationnelles sécuritaires.
10. Effectuer les manoeuvres de transfert de la puissance énergétique du moteur au système hydraulique.
11. Effectuer les manoeuvres de stabilisation, de dressage, de rotation, de déploiement, de reploiement et d'abaissement.
12. Appliquer les limites opérationnelles sécuritaires.
13. Décrire les manoeuvres relatives au sauvetage avec une civière.
14. Utiliser les pièces d'équipement liées au sauvetage de victimes telles que : civière, cordage et harnais.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (Suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PÉRCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer des manoeuvres d'urgence en cas de panne (F) :

15. Décrire le fonctionnement des soupapes d'urgence.
16. Décrire le fonctionnement de la pompe auxiliaire.
17. Décrire le fonctionnement des manivelles de dépannage.
18. Reconnaître les limites opérationnelles sécuritaires durant l'opération d'un véhicule d'élévation.

MODULE 16 : SYSTÈMES DE COMMUNICATION

Code : 437161

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des systèmes de communication
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations de communication.
- À l'aide :
 - des codes de communication radio établis;
 - de toute documentation pertinente;
 - des pièces d'équipement et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des techniques de radio.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des normes et de la législation existante.
- Respect de la procédure et des codes de communication établis.
- Respect de la méthode d'utilisation de l'équipement et des accessoires.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance des directives.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compréhension juste de la nature du travail à effectuer et des responsabilités qui en découlent.
- Interprétation juste des directives et des techniques de communication.
- Compréhension juste de l'utilisation de l'équipement et de son fonctionnement.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Organiser son travail.

C. Effectuer les communications.

D. Consigner l'information.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification juste du bon état de fonctionnement de l'équipement.
- Préparation appropriée de l'équipement nécessaire.
- Souci de l'éthique professionnelle.
- Utilisation appropriée des techniques de radio et de communication.
- Identification juste et complète des messages.
- Détermination juste des communications prioritaires et urgentes.
- Utilisation juste des codes radio.
- Utilisation juste et exacte de l'heure.
- Utilisation juste de l'alphabet phonétique international.
- Utilisation juste de l'équipement de communication.
- Consignation minutieuse des renseignements au livre de bord des communications.
- Précision de la rédaction des rapports de communication.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre (A, B, C et D) :

1. Décrire les techniques de radio et de communication.
2. Expliquer le fonctionnement des appareils, des accessoires ainsi que leur utilité.
3. Expliquer l'importance de transmettre fidèlement les renseignements reçus.
4. Expliquer les caractéristiques et les avantages de l'utilisation des codes radio, de l'alphabet phonétique et de l'heure internationale.

Avant d'apprendre à prendre connaissance des directives (A) :

5. Décrire les responsabilités qui découlent de l'utilisation des systèmes de communication.
6. Expliquer les lois liées aux communications.

Avant d'apprendre à organiser son travail (B) :

7. Décrire la procédure de vérification du fonctionnement des appareils et des accessoires.

Avant d'apprendre à effectuer les communications (C) :

8. Expliquer les règles d'éthique professionnelle dans la transmission des communications.
9. Expliquer ce qu'est une communication concise, claire et précise.
10. Décrire ce que sont les communications prioritaires et urgentes.
11. Décrire les différents intervenants et intervenantes pouvant être en cause.

Avant d'apprendre à consigner l'information (D) :

12. Expliquer la procédure de consignation des renseignements et des rapports.

MODULE 17 : UTILISATION DE LOGICIELS

Code : 437172

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des logiciels
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de toute documentation pertinente.
- À l'aide :
 - d'une unité centrale de traitement;
 - du matériel informatique nécessaire;
 - des logiciels fournis.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des techniques et des procédures informatiques.
- Respect de la méthode d'utilisation du matériel informatique.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compréhension juste de la nature du travail à effectuer et des responsabilités qui en découlent.
- Interprétation juste des directives.
- Compréhension juste du fonctionnement et de l'utilisation du matériel informatique.
- Compréhension juste des principaux types d'environnement informatique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Choisir les logiciels en fonction du travail.
- C. Utiliser les fonctions de saisie des données dans des logiciels d'application.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compréhension juste des tâches pouvant être exécutées grâce aux différents logiciels.
- Sélection juste des logiciels à utiliser selon le travail à effectuer.
- Souci de consigner minutieusement et correctement les données.
- Utilisation appropriée des méthodes et des techniques informatiques.
- Utilisation juste du matériel informatique.
- Utilisation juste des logiciels.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation (A) :

1. Expliquer les notions de base en informatique.
2. Décrire le matériel informatique d'un système :
 - unité centrale de traitement;
 - unité d'entrée;
 - unité de sortie.
3. Décrire les différents types d'environnement informatique disponibles :
 - Windows;
 - DOS.

Avant d'apprendre à choisir les logiciels en fonction du travail (B) :

4. Décrire les différents logiciels disponibles :
 - logiciels de base;
 - logiciels d'application générale;
 - logiciels d'application spécialisée.
5. Décrire les différents travaux qui peuvent être faits à l'aide des logiciels disponibles.
6. Sélectionner le logiciel le plus apte à réaliser le travail à effectuer.

Avant d'apprendre à utiliser les fonctions de saisie des données dans des logiciels d'application (C) :

7. Expliquer l'importance d'effectuer un travail de saisie de données informatiques précis et de qualité.
8. Décrire ce que le logiciel peut faire avec les données informatiques saisies.
9. Décrire la procédure pour effectuer des saisies de données selon le logiciel utilisé.

MODULE 18 : INTERVENTION DANS LE CAS D'INCENDIE DE BÂTIMENT EN HAUTEUR

Code : 437182

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
intervenir en cas d'incendie dans un bâtiment en hauteur
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à des bâtiments en hauteur;
 - de simulations relatives aux installations techniques présentes dans le bâtiment.
- À l'aide :
 - d'équipements d'intervention;
 - de la tenue intégrale de lutte contre l'incendie.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation des pièces d'équipement et de l'outillage.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des appareils respiratoires.
- Respect du processus d'intervention dans un bâtiment en hauteur.
- Utilisation appropriée des systèmes de communication.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance des facteurs relatifs à l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des directives particulières à l'intervention.
- Détermination juste de la nature de l'information et de l'intervention.
- Évaluation juste des caractéristiques de l'immeuble en cause.
- Repérage précis des indices utiles à l'intervention.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer l'intervention.

C. Effectuer l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix d'un itinéraire respectant les entraves à la circulation.
- Établissement approprié du périmètre d'opération en fonction des sources de dangers.
- Choix et préparation justes des techniques et de l'équipement en fonction :
 - des objectifs;
 - des priorités;
 - des tactiques;
 - de l'alimentation en eau;
 - des systèmes d'extinction en place.
- Application juste de chacune des étapes du plan d'opération.
- Application appropriée des tactiques en fonction de la stratégie préconisée.
- Utilisation appropriée de l'équipement nécessaire à la réalisation des tactiques.
- Utilisation juste des méthodes et de l'équipement concernant le déplacement à l'intérieur d'un bâtiment en hauteur.
- Utilisation appropriée des techniques de premiers soins.
- Application juste des directives particulières aux bâtiments en hauteur au cours d'interventions concernant la santé et la sécurité au travail.
- Utilisation appropriée des méthodes et de l'équipement concernant les services publics et la protection.
- Utilisation appropriée des véhicules d'élévation pertinents.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance des facteurs relatifs à l'intervention (A) :

1. Repérer les collecteurs d'alimentation pour les gicleurs et pour les colonnes montantes.
2. Repérer les cabinets d'incendie.
3. Distinguer les composants des panneaux d'alarme et des extincteurs automatiques à eau.
4. Repérer les ascenseurs réservés aux pompiers et pompières et les ascenseurs pour urgences.

Avant d'apprendre à préparer l'intervention (B) :

5. Expliquer les dangers liés à la fenestration.
6. Décrire les tactiques concernant les interventions dans les bâtiments en hauteur.

Avant d'apprendre à effectuer l'intervention (C) :

7. Expliquer les méthodes d'attaque.
8. Énumérer les façons de se déplacer dans un édifice durant une intervention.
9. Repérer les fonctions des différentes pièces d'équipement et de l'outillage utilisés au cours d'une intervention dans les bâtiments en hauteur.
10. Définir les services publics à prendre en considération à l'occasion d'interventions.

MODULE 19 : TECHNIQUES D'INTERVENTION DANS LE CAS D'INCENDIES DIVERS

Code : 437194

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques d'intervention dans le cas d'incendie divers
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à diverses situations d'intervention.
- À l'aide :
 - de l'équipement d'intervention et de divers agents extincteurs;
 - de la tenue intégrale de lutte contre l'incendie.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect du processus d'intervention.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des appareils respiratoires.
- Utilisation appropriée des systèmes de communication.
- Efficacité du travail en équipe.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance de la nature de l'appel.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination juste de la nature de l'intervention.
- Repérage précis et détaillé des indices utiles à l'intervention.
- Repérage juste des risques particuliers à l'intervention.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Se diriger vers le lieu de l'intervention.
- C. Prendre connaissance du travail.
- D. Préparer l'intervention.
- E. Effectuer l'intervention.
- F. Nettoyer et ranger l'équipement.
- G. Participer à l'évaluation de l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix judicieux de l'itinéraire en fonction de la nature de l'intervention.
- Respect des techniques sécuritaires d'approche selon l'intervention.
- Interprétation juste des directives associées à l'intervention en cause.
- Distinction précise des faits et des probabilités en fonction de la protection des personnes et des biens.
- Établissement approprié du périmètre d'opération en fonction des sources de danger.
- Définition appropriée des tactiques en fonction de la stratégie préconisée.
- Application juste des directives concernant la santé et la sécurité au travail pour chacune des situations.
- Choix juste de l'agent extincteur et des méthodes d'application.
- Choix juste de l'équipement approprié.
- Utilisation appropriée des techniques de premiers soins.
- Vérification de l'équipement conformément aux normes établies.
- Utilisation appropriée du produit :
 - d'entretien;
 - de remplacement.
- Rangement approprié de l'équipement sur les véhicules.
- Consignation minutieuse des observations effectuées en cours d'intervention.
- Repérage juste des points forts et des points faibles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance de la nature de l'appel (A) :

1. Distinguer les caractéristiques des différents appels auxquels la personne peut être appelée à répondre (ex : feu d'automobile, feu de bateau, feu d'herbe, feu de forêts, feu impliquant des produits chimiques, feu dans un poste de distribution électrique, feu dans un bâtiment de grande superficie, etc.).
2. Décrire une façon précise d'accuser réception d'un appel d'urgence.

Avant d'apprendre à préparer l'intervention (D) :

3. S'assurer de la récupération des résidus et des débris, selon les besoins.

Avant d'apprendre à effectuer l'intervention (E) :

4. S'assurer de posséder les ressources nécessaires à l'extinction.

MODULE 20 : PSYCHOLOGIE EN SITUATION D'INTERVENTION

Code : 437202

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de psychologie dans des situations d'intervention
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de divers types de sinistres (incendies, accidents d'automobile, sauvetages divers);
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant.
- À l'aide :
 - de techniques de base en relation d'aide;
 - de la documentation spécialisée sur le sujet.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la consigne.
- Respect du processus d'intervention auprès des victimes.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Appliquer des techniques de gestion du stress
en situation d'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage précis des symptômes du stress.
- Application appropriée de moyens pour gérer le stress avant, pendant et après l'intervention.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Communiquer avec les victimes dans des situations d'urgence.

- C. Appliquer des techniques de récupération émotionnelle.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage précis des réactions psychologiques et physiologiques chez les victimes.
- Compréhension juste des renseignements à communiquer aux victimes, selon la situation.
- Manifestation d'empathie dans la communication.

- Identification précise des différents types de soutien psychologique disponibles.
- Verbalisation sur l'incident.
- Utilisation juste de techniques de relaxation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de gestion du stress en situation d'intervention (A) :

1. Repérer les sources de stress liées au travail de l'intervenante ou de l'intervenant.
2. Reconnaître les caractéristiques de la personnalité des personnes qui appliquent des mesures d'urgence.
3. Différencier les deux types de stress, soit celui qui libère l'énergie constructive (stimulateur) et celui qui est créateur de panique (inhibiteur).
4. Distinguer les principaux symptômes de stress chez l'intervenante ou l'intervenant.

Avant d'apprendre à communiquer avec les victimes dans des situations d'urgence (B) :

5. Distinguer les diverses réactions psychologiques et physiologiques observables chez une victime.
6. Reconnaître les caractéristiques des victimes d'une situation d'urgence.
7. Identifier les sources de stress liées à l'événement chez une victime.
8. Décrire le concept d'empathie manifestée dans une situation particulière.
9. Expliquer la nature de l'information à transmettre à des victimes dans diverses situations d'urgence.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de récupération émotionnelle (C) :

10. Reconnaître les différents genres de soutien possible pour faire face au stress.
11. Développer des habiletés pour favoriser la canalisation du stress.
12. Expérimenter des techniques de verbalisation en petit groupe.
13. Expérimenter des techniques de relaxation.

MODULE 21 : SAUVETAGES DIVERS

Code : 437215

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer un sauvetage dans diverses situations
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives à diverses situations de sauvetage.
- À l'aide :
 - de la tenue intégrale de lutte contre l'incendie;
 - de techniques de premiers soins;
 - de divers types d'équipement d'intervention liés au sauvetage.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne relative au temps alloué.
- Utilisation appropriée de l'équipement en fonction des opérations de sauvetage à effectuer.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance de la nature du sauvetage à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage précis des indices utiles à l'intervention.
- Détermination précise des risques pour les personnes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des techniques sécuritaires d'approche selon l'intervention.
- Établissement approprié d'un périmètre de sécurité en fonction du type d'intervention.
- Choix approprié de la technique de sauvetage.
- Choix et préparation appropriés de l'équipement de sauvetage et de l'équipement de protection.
- Utilisation juste des méthodes de localisation des victimes.
- Choix et utilisation appropriés des techniques de stabilisation ou de solidification.
- Utilisation appropriée des véhicules d'élévation.

C. Communiquer avec les victimes.

- Approche adaptée de la victime en fonction de l'intervention.
- Utilisation appropriée des notions de psychologie liée au sauvetage.
- Maintien d'une communication de qualité avec la victime et l'équipe de travail.
- Explication appropriée et continue de l'information pertinente et des progrès de l'intervention aux victimes.

D. Secourir les victimes.

- Application appropriée et méticuleuse des techniques de premiers soins.
- Utilisation appropriée des techniques de sauvetage en fonction du type d'intervention.
- Déploiement judicieux du matériel de soutien.
- Utilisation appropriée des méthodes de transport de victimes à une, deux ou trois personnes avec civière.

E. Nettoyer et ranger l'équipement.

- Inspection minutieuse de l'équipement utilisé.
- Nettoyage de l'équipement utilisé.
- Rangement approprié de l'équipement.

F. Participer à l'évaluation de l'intervention.

- Consignation minutieuse des observations effectuées en cours d'intervention.
- Énumération précise des points à améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance de la nature du sauvetage à effectuer (A) :

1. Expliquer le rôle et les limites de l'intervention d'une équipe de sauvetage.
2. Décrire les caractéristiques des diverses situations d'urgence dans lesquelles une équipe de sauvetage est appelée à intervenir.
3. Décrire les indices utiles aux opérations de sauvetage.
4. Définir les dangers des différents sites de sauvetage.
5. Utiliser les différents types d'équipement de protection pour effectuer des sauvetages en hauteur et dans des endroits exigus ou souterrains.

Avant d'apprendre à préparer l'intervention (B) :

6. Distinguer les caractéristiques et les fonctions des diverses techniques de sauvetage.
7. Distinguer les caractéristiques et les fonctions des divers types d'équipement de sauvetage et de soutien à l'intervention.
8. Caractériser les diverses méthodes de localisation des victimes.
9. Effectuer les différents noeuds utilisés dans des manoeuvres de sauvetage.
10. Distinguer les problèmes liés aux différents types d'effondrement et aux tremblements de terre.
11. Utiliser divers outils d'étalement.
12. Utiliser des techniques de stabilisation et de solidification des tunnels, des tranchées et des murs.
13. Définir les manoeuvres permettant d'accéder aux victimes.

Avant d'apprendre à secourir les victimes (D) :

14. Effectuer des descentes en rappel.
15. Appliquer les principales méthodes d'escalade en relation avec le sauvetage en hauteur.
16. Exécuter les différentes techniques nécessaires pour la remontée sur corde fixe.
17. Utiliser des techniques de recherche et de sauvetage dans des endroits exigus ou souterrains.
18. Utiliser diverses méthodes de déplacement des victimes en fonction d'une situation de sauvetage.
19. Décrire les modes d'utilisation du matériel de soutien.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger l'équipement (E) :

20. Décrire les normes de vérification et d'entretien du matériel utilisé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (Suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à participer à l'évaluation de l'intervention (F) :

21. Comprendre les limites physiques et juridiques qui affectent les intervenantes et les intervenants.
22. Connaître les directives particulières du service.

MODULE 22 : INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES EN PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES

Code : 437225

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer des interventions spécialisées en présence de matières dangereuses
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations relatives aux interventions spécialisées en présence de matières dangereuses.
- À l'aide :
 - de la tenue intégrale de lutte contre l'incendie et d'une tenue de protection contre les produits chimiques;
 - de divers instruments de détection et de mesure;
 - de la documentation spécialisée sur les matières dangereuses ou de logiciels spécialisés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect du processus d'intervention spécialisée en présence de matières dangereuses.
- Utilisation appropriée de l'équipement de protection et des appareils de protection respiratoire.
- Utilisation juste des instruments de détection et de mesure.
- Utilisation juste des renseignements contenus dans les guides et des symboles identifiant les matières dangereuses.
- Utilisation appropriée de l'équipement d'intervention.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre connaissance de la nature de l'appel d'urgence.
- B. Se diriger vers le lieu d'intervention.
- C. Prendre connaissance du travail.
- D. Effectuer l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Collecte précise de l'information permettant d'identifier les produits en cause.
- Repérage précis des indices utiles à l'intervention spécialisée.
- Collecte pertinente de renseignements additionnels.
- Respect des techniques sécuritaires d'approche appropriée à l'intervention.
- Repérage précis des points d'eau et des canalisations souterraines.
- Évaluation juste des dénivellations du terrain.
- Interprétation juste des signes sensoriels et factuels.
- Approche sécuritaire de la zone d'intervention spécialisée.
- Respect des règles relatives aux périmètres de sécurité.
- Application juste des directives en matière de sécurité des opérations.
- Écoute attentive des avis des spécialistes.
- Application juste des tactiques en fonction de la stratégie préconisée.
- Choix judicieux de l'équipement requis.
- Utilisation sécuritaire des pièces d'équipement de stabilisation requis pour l'intervention spécialisée.
- Utilisation sécuritaire de l'équipement de protection durant des interventions en présence de produits dangereux susceptibles d'être absorbés, ingérés ou inhalés par l'organisme humain.
- Utilisation appropriée des équipements de détection et de mesure de :
 - produits et matières dangereuses;
 - conditions climatiques;
 - localisation de victimes.
- Utilisation appropriée de l'équipement de communication.
- Sélection juste des lances, des tuyaux et des injecteurs.
- Application appropriée des mousses extinctrices.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Appliquer des techniques relatives à la décontamination du matériel d'intervention et de protection.

F. Participer à l'évaluation de l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des règles de sécurité pour la décontamination.
- Choix juste de la solution de décontamination.
- Application précise de chacune des techniques de décontamination.
- Respect intégral des dates d'expiration de certains produits ou pièces d'équipement.
- Conservation minutieuse des observations et manoeuvres effectuées.
- Repérage précis des points à améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance de la nature de l'appel d'urgence (A) :

1. Distinguer les caractéristiques des lois et des règlements relatifs à l'entreposage, à la manutention et au transport de matières dangereuses.
2. Définir les organismes associés à une intervention.
3. Distinguer le rôle de chacune des personnes qui interviennent.
4. Décrire les endroits et les circonstances pouvant représenter un risque relatif aux matières dangereuses.
5. Distinguer les principales méthodes d'identification des matières dangereuses.
6. Utiliser des guides d'information, des méthodes et des logiciels spécialisés en matières dangereuses.

Avant d'apprendre à se diriger vers le lieu de l'intervention (B) :

7. Définir l'équipement de communication à utiliser selon l'intervention.
8. Définir les règles de sécurité relatives aux méthodes d'approche selon les guides d'intervention.

Avant d'apprendre à prendre connaissance du travail (C) :

9. Décrire les modes d'utilisation des équipements de détection et de mesure.
10. Distinguer la pertinence et l'importance de recevoir de l'information provenant de spécialistes.

Avant d'apprendre à effectuer l'intervention (D) :

11. Définir les priorités relatives aux interventions de sauvetage, de colmatage et de récupération.
12. Décrire les situations dans lesquelles les pompières et les pompiers doivent intervenir en présence de matières dangereuses.
13. Distinguer les diverses stratégies d'intervention spécialisée en présence de matières dangereuses.
14. Déterminer le degré de protection individuelle requis.
15. Connaître la gamme de vêtements de protection utilisés au cours d'interventions impliquant des matières dangereuses.
16. Utiliser les types d'équipement spécialisés d'intervention.
17. Décrire les étapes d'un plan d'opération en présence de matières dangereuses.
18. Connaître les moyens relatifs à la protection de l'environnement.
19. Distinguer les types de blessures relatives aux matières dangereuses.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (Suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer l'intervention (D) : (Suite)

20. Décrire les soins à prodiguer en cas de blessures.
21. Énumérer les caractéristiques des émulseurs polyvalents pour les feux d'hydrocarbures et les feux de produits chimiques polaires.
22. Expliquer les trois séries de propriétés de la mousse :
 - intrinsèques à la mousse;
 - mousse au contact du liquide combustible;
 - mousse au contact du feu.
23. Décrire les classifications et les modes d'extinction de la mousse.
24. Démontrer les modes d'application de la mousse.
25. Expliquer les facteurs qui influent sur le taux critique d'application de la mousse.
26. Décrire le fonctionnement des appareils nécessaires pour produire les divers types et quantités de mousse.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques relatives à la décontamination du matériel d'intervention et de protection (E) :

27. Décrire les méthodes et la procédure de décontamination du personnel et de l'équipement.

MODULE 23 : SAUVETAGES SUR DES PLANS D'EAU

Code : 437232

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer des sauvetages sur des plans d'eau
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - de simulations.
- À l'aide :
 - d'une carte maritime;
 - de systèmes de communication;
 - d'équipement spécialisé d'intervention sur les plans d'eau;
 - d'équipement spécialisé de protection.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect du processus d'intervention.
- Respect des modes d'utilisation des divers types d'équipement spécialisé.
- Utilisation appropriée des systèmes de communication.
- Efficacité du travail en équipe.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance de la nature de l'appel.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage précis de la scène d'intervention.
- Inventaire détaillé des indices utiles à l'intervention : nombre de victimes, météo, épaisseur des glaces, etc.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Se diriger vers les lieux d'intervention.

C. Préparer l'intervention.

D. Communiquer avec les victimes.

E. Secourir les victimes.

F. Remettre l'équipement spécialisé et l'outillage en bon état.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des moyens de télécommunication.
- Utilisation juste des méthodes de localisation des victimes.
- Maintien continu du contact avec les victimes.
- Choix judicieux des moyens d'accès aux plans d'eau.
- Repérage précis des sources de danger : bateaux, courants, etc.
- Choix approprié de l'équipement et des techniques.
- Compréhension juste du rôle des équipes de relève et des services complémentaires nécessaires.
- Repérage précis des sources de danger.
- Distinction précise des types d'équipement de sécurité personnelle ainsi que du degré de protection qu'ils procurent.
- Utilisation appropriée des notions de psychologie liées au sauvetage.
- Information pertinente sur les progrès de l'intervention auprès des victimes et du poste de commandement.
- Adaptation juste de l'intervention en fonction de la situation.
- Utilisation appropriée de l'équipement de sécurité.
- Application appropriée des premiers soins.
- Choix et utilisation appropriés des techniques de transport des victimes.
- Inventaire complet des pièces d'équipement et de l'outillage utilisés.
- Inspection et vérification complètes des pièces d'équipement et de l'outillage selon les normes établies par les fabricants et les services de protection incendie.
- Minutie dans l'écriture des fiches et des rapports d'inspection.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

G. Participer à l'évaluation de l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Consignation minutieuse des observations faites en cours d'intervention.
- Inventaire précis des points forts et des points faibles relatifs à l'intervention.
- Repérage précis des besoins de formation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance de la nature de l'appel (A) :

1. Reconnaître les principaux symboles utilisés sur des cartes maritimes.
2. À partir de cartes maritimes, identifier les principales caractéristiques des plans d'eau : profondeur, courant, glace, etc.
3. Utiliser des systèmes de communication relatifs aux interventions sur des plans d'eau.

Avant d'apprendre à se diriger vers les lieux d'intervention (B) :

4. Appliquer des méthodes de mise à l'eau des pièces d'équipement spécialisé.
5. Distinguer les connaissances minimales requises en natation.
6. Décoder les signaux lancés à l'aide de pièces pyrotechniques.
7. Distinguer les diverses techniques de recherche de victimes.

Avant d'apprendre à préparer l'intervention (C) :

8. Distinguer les principales caractéristiques des véhicules submergés.
9. Préparer les pièces d'équipement de sécurité requises.

Avant d'apprendre à secourir les victimes (E) :

10. Appliquer des techniques de premiers soins en cas d'hypothermie.
11. Secourir des victimes sur les glaces à l'aide d'échelles portatives, de cordages ou d'autre matériel appropriés.

MODULE 24 : INCENDIES ET ACCIDENTS DE VÉHICULES

Code : 437244

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
intervenir dans des cas d'incendies et d'accidents de véhicules
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de simulations;
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant.
- À l'aide :
 - de systèmes de communication;
 - d'équipement spécialisé de décarcération;
 - d'une tenue intégrale de lutte contre l'incendie.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect strict des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement spécialisé.
- Respect du processus d'intervention.
- Utilisation appropriée des systèmes de communication.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance de la nature de l'appel.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compilation précise des renseignements relatifs à l'intervention à effectuer.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Se diriger vers les lieux d'intervention.

C. Préparer l'intervention.

D. Communiquer avec les victimes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée de cartes routières ou de plans de secteurs.
- Détection rapide des difficultés potentielles en cours de route.
- Utilisation efficace d'un système de communication.
- Technique de conduite appropriée aux circonstances.
- Positionnement juste des véhicules d'intervention en fonction de l'efficacité et de la sécurité.
- Évaluation réaliste de la tâche à effectuer.
- Identification précise de l'équipement de sécurité personnelle disponible ainsi que du degré de protection qu'il procure.
- Sélection judicieuse des techniques et de l'équipement.
- Énumération précise des services complémentaires requis.
- Repérage précis des sources de danger.
- Débranchement rapide de la batterie du véhicule.
- Établissement approprié du périmètre de sécurité.
- Évacuation pertinente des personnes indemnes ou légèrement blessées.
- Utilisation appropriée des notions de psychologie liées au sauvetage.
- Explication appropriée et continue des renseignements pertinents et du progrès de l'intervention aux victimes et à l'officier commandant.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Secourir les victimes.

F. Remettre l'équipement spécialisé et l'outillage en bon état.

G. Participer à l'évaluation de l'intervention.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Adaptation juste de l'intervention en fonction de la situation.
 - Mise en fonction rapide d'une lance de premiers secours.
 - Immobilisation sécuritaire des véhicules accidentés.
 - Efficacité de la technique de décarcération.
 - Dégagement des victimes selon les règles de l'art.
 - Pertinence des mesures :
 - de maintien des fonctions vitales;
 - de stabilisation.
 - Utilisation efficace des ressources complémentaires.
 - Choix et utilisation appropriés des techniques de déplacement des victimes.
 - Assistance efficace aux techniciennes ambulancières et aux techniciens ambulanciers.
-
- Inventaire complet des pièces d'équipement utilisées.
 - Inspection et vérification complètes de l'équipement selon les normes et les standards établis par les fabricants et les services de protection incendie.
 - Minutie dans l'écriture des fiches et des rapports d'inspection.
-
- Consignation minutieuse des observations faites en cours d'intervention.
 - Inventaire précis des points forts et des points faibles relatifs à l'intervention.
 - Repérage précis des besoins relatifs à la formation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUÉ :

Avant d'apprendre à préparer l'intervention (C) :

1. Distinguer les principales caractéristiques des véhicules en cause.
2. Distinguer les règles de positionnement des véhicules d'intervention.
3. Utiliser l'équipement de soutien à l'intervention.
4. Utiliser l'équipement de décarcération en fonction des tâches à accomplir.
5. Évaluer les possibilités et les limites de chacun des outils relatifs à une intervention dans des cas d'incendies et d'accidents de véhicules.

Avant d'apprendre à secourir les victimes (E) :

6. Utiliser les diverses techniques de décarcération.
7. Distinguer les moyens de limiter efficacement les fuites en provenance du véhicule.

MODULE 25 : COLLECTE DE DONNÉES POUR UN PLAN D'INTERVENTION

Code : 437252

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
recueillir des données pour un plan d'intervention
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - d'affectations de bâtiments fournies par l'enseignante ou par l'enseignant.
- À l'aide :
 - des formulaires de rapport des données et des croquis pour les plans d'intervention nécessaires;
 - de toute documentation pertinente;
 - de l'équipement et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la législation existante.
- Respect des techniques et des méthodes de collecte des données relatives au plan d'intervention établi.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Repérer les bâtiments ou les sites à visiter.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compréhension juste de la nature du travail à effectuer.
- Interprétation juste des directives.
- Choix judicieux des bâtiments à risque.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Établir l'échéancier des visites en fonction des priorités.
- C. Procéder à la collecte des données.
- D. Consigner les données recueillies.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Planification juste des échéanciers.
- Détermination juste des priorités en fonction du risque que présentent les bâtiments.
- Souci de l'éthique professionnelle.
- Préparation appropriée de l'équipement nécessaire.
- Choix judicieux des formulaires de rapports des données et des croquis pour les plans d'intervention.
- Repérage précis des données factuelles essentielles au plan d'intervention.
- Identification juste et complète des données et du croquis de la bâtisse.
- Interprétation juste du croquis.
- Consignation minutieuse des données et des croquis des plans d'intervention.
- Respect de la méthode de consignation des données du plan d'intervention.
- Précision de la rédaction des données et de la conception des croquis des plans d'intervention.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre (A, B, C et D) :

1. Expliquer le but des plans d'intervention et l'importance des données qu'ils comprennent.
2. Expliquer la législation existante.

Avant d'apprendre à repérer les bâtiments ou les sites à visiter (A) :

3. Décrire la classification relative au risque que présentent les bâtiments.

Avant d'apprendre à établir l'échéancier des visites en fonction des priorités (B) :

4. Décrire les priorités en fonction du risque des bâtiments.
5. Décrire les critères pour établir les échéanciers.

Avant d'apprendre à procéder à la collecte des données (C) :

6. Décrire les différents types de plans d'intervention utilisés en sécurité incendie.
7. Décrire les différents types de formulaires disponibles pour la collecte des données pour un plan d'intervention.
8. Décrire les différents types d'équipement nécessaires.
9. Expliquer l'importance d'effectuer un travail précis et de qualité.
10. Expliquer la méthode de prise de rendez-vous pour ces visites.
11. Décrire les données essentielles à consigner dans un plan d'intervention selon l'affectation du bâtiment.

Avant d'apprendre à consigner les données recueillies (D) :

12. Expliquer la méthode de consignation des données pour un plan d'intervention.

MODULE 26 : ACTIVITÉS PRÉVENTIVES

Code : 437265

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer des activités préventives
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - des directives fournies par l'enseignante ou par l'enseignant;
 - d'affectations à des bâtiments, fournies par l'enseignante ou par l'enseignant.
- À l'aide :
 - de visites d'inspection;
 - des différents formulaires et des rapports nécessaires;
 - de la documentation pertinente : lois, codes, règlements, normes, etc.;
 - de l'équipement et des accessoires nécessaires;
 - de logiciels spécialisés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du mandat relatif à la prévention des incendies confié par la municipalité.
- Respect de la consigne et du temps alloué.
- Respect des normes de santé et de sécurité au travail.
- Respect de la législation existante.
- Respect des méthodes de prévention établies.
- Respect des notions fondamentales relatives au feu.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT *(Suite)*

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance des directives.

B. Organiser son travail.

C. Effectuer des visites de prévention.

D. Surveiller des exercices d'évacuation.

E. Consigner l'information.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compréhension juste de la nature du travail à effectuer.
- Interprétation juste des directives spéciales.
- Interprétation juste des limites du mandat.
- Détermination précise des contraintes liées aux types d'affectation du bâtiment.
- Interprétation juste des données du plan d'intervention.
- Choix judicieux des formulaires ou des rapports à utiliser.
- Préparation appropriée de l'équipement nécessaire.
- Préparation appropriée des visites et des exercices.
- Souci de l'éthique professionnelle.
- Utilisation appropriée des méthodes d'inspection.
- Repérage précis des anomalies relatives à la sécurité incendie.
- Justesse des mesures suggérées pour corriger les anomalies.
- Compréhension juste des étapes à suivre pour effectuer l'exercice.
- Surveillance minutieuse du déroulement de l'évacuation.
- Consignation minutieuse des observations effectuées au cours des exercices ou des visites.
- Exactitude des références aux articles de lois, de règlements ou aux normes applicables.
- Précision de la rédaction des rapports.
- Respect de la méthode de suivi des inspections.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer des activités préventives (A, B, C, D et E) :

1. Expliquer les principes d'intervention de nature légale ou professionnelle des pompières et des pompiers en prévention des incendies.
2. Décrire les domaines d'application de la réglementation en prévention des incendies.

Avant d'apprendre à organiser son travail (B) :

3. Décrire les différents formulaires relatifs à la prévention.
4. Décrire les caractéristiques du matériel utilisé en prévention.
5. Décrire les étapes à suivre pour préparer des visites de prévention et d'exercices d'évacuation.

Avant d'apprendre à effectuer des visites de prévention (C) :

6. Décrire les différentes méthodes d'inspection selon le type de bâtiment.
7. Expliquer les anomalies les plus couramment associées aux différents risques selon les types d'affectation des bâtiments.
8. Décrire le fonctionnement des différents systèmes de protection et d'extinction.
9. Expliquer la réglementation liée aux différentes anomalies.
10. Expliquer les différentes recommandations possibles pour corriger chacune des anomalies en fonction des politiques des services d'incendie.
11. Décrire les différentes méthodes de remplacement des têtes de gicleurs.

Avant d'apprendre à surveiller des exercices d'évacuation (D) :

12. Expliquer les buts visés par des exercices d'évacuation.
13. Expliquer les différentes méthodes utilisées pour effectuer des exercices d'évacuation.
14. Expliquer les observations essentielles à l'évaluation des exercices d'évacuation.

Avant d'apprendre à consigner l'information (E) :

15. Expliquer l'importance de l'exactitude des compilations.
16. Décrire la méthode de suivi des inspections.

MODULE 27 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Code : 437274

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intégrer au milieu de travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec les réalités liées à l'exercice de la profession.
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des divers changements de perception qu'entraîne un stage en milieu de travail : contexte de travail, pratiques professionnelles, aptitudes, goûts et champs d'intérêt.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au stage en milieu de travail

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Répertorier les services d'incendie susceptibles de recevoir des stagiaires.
- Prendre connaissance de l'organisation physique du lieu de stage.

PHASE 2 : Participation à des activités en milieu de travail

- Observer le contexte de travail : types de service d'incendie, structure interne et conditions de travail, relations interpersonnelles, santé et sécurité.
- S'intégrer à l'équipe de travail du service d'incendie, à ses façons de faire, à son horaire de travail, etc.
- Observer ou effectuer diverses tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Tenir un journal de bord faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées quotidiennement.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (Suite)

PHASE 3 : Comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu de travail

- Établir les liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation.
- Discuter de la justesse de sa perception de la profession avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles, etc.
- Discuter des conséquences de l'expérience du stage sur le choix d'un futur emploi : aptitudes, goûts et champs d'intérêt.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les moyens qui leur permettent de faire un choix judicieux d'un lieu de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- S'entendre avec les personnes du milieu pour favoriser l'exécution de tâches professionnelles et développer l'autonomie du ou de la stagiaire.
- S'assurer de la supervision constante des stagiaires par une personne responsable du service d'incendie.
- Assurer l'encadrement ponctuel de l'élève.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 : ▪ S'applique à comprendre l'organisation pratique du stage et les responsabilités qui lui sont assignées.

PHASE 2 : ▪ Respecte les directives du service d'incendie concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle.

 ▪ Applique les règles de santé et de sécurité au travail en usage dans son lieu de stage.

 ▪ Manifeste de l'intérêt dans l'accomplissement d'une variété de tâches.

 ▪ Note dans son journal de bord ses observations quant au déroulement des tâches exercées au cours du stage.

PHASE 3 : ▪ Partage son expérience en milieu de travail avec ses condisciples.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Participation à des activités en milieu de travail) :

1. Décrire les comportements à adopter en milieu de travail.
2. Décrire les éléments à consigner en cours de stage.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu de travail) :

3. Énumérer ses aptitudes, ses goûts et ses champs d'intérêt associés à la profession.
4. Décrire les exigences du milieu du travail.

020801
8497001
Bâtiment et travaux publics.
Intervention en sécurité
incendie

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

30 mai 1988 Fernande Foucher

55-1408

9495-0808

